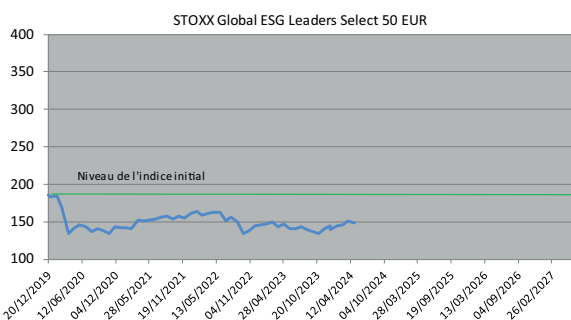


Chiffres clés au : **25/04/2024**

Valeur liquidative (VL) : 81,66 €
Actif net : 103 395 521,59 €

ÉVOLUTION DE L'INDICE SOUS-JACENT

(source interne et/ou SIX)



Performances nettes de frais

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

ORIENTATION DE GESTION

Le FIA ⁽¹⁾ est un Fonds d'investissement à vocation générale classé «fonds à formule» qui présente un risque de perte en capital à son échéance, si l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 EUR, dividendes non réinvestis (ci-après «l'Indice») est en baisse par rapport à son niveau initial. Le porteur peut alors perdre jusqu'à 15% de son capital initialement investi ⁽²⁾.

La valeur liquidative initiale est définie comme étant la valeur liquidative du 20 décembre 2019. La valeur liquidative finale sera égale à la valeur liquidative initiale impactée de la performance de la formule, telle que définie ci-après : Le niveau initial de l'indice est défini comme étant le cours de clôture de l'indice le 20 décembre 2019.

Le niveau final de l'indice est défini comme étant le cours de clôture de l'indice le 3 juin 2025.

La performance finale de la formule sera égale à la performance finale de l'indice dans la limite de -15% à la baisse et de 60% à la hausse : Si l'indice est en baisse par rapport à son niveau initial, la perte en capital du porteur sera limitée à 15%, soit un TRA minimal de -2,92%. Si l'indice est en hausse par rapport à son niveau initial, le porteur bénéficiera de la hausse de l'indice jusqu'à 60%, soit un TRA maximal de 8,96%. De plus, si à une date d'observation annuelle(3) l'Indice est en hausse de 20% ou plus par rapport à son niveau initial, la performance minimale garantie à l'échéance finale du FCP sera de 20%, quelle que soit l'évolution ultérieure de l'indice, soit un TRA de 3,38%. La performance finale de la formule sera dans ce cas égale à la performance finale de l'indice avec un minimum de 20% et toujours plafonnée à 60% à la hausse.

La valeur liquidative finale de FCP sera égale à la valeur liquidative initiale impactée de la performance de la formule. La valeur liquidative finale et le remboursement des porteurs de parts sont fixés au 12 juin 2025. Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds conclura des contrats d'échange (swaps) de performance, dont des swaps sur rendement global (TRS) négociés de gré à gré avec un (des) établissement(s) de crédit, avec lequel (lesquels) il échange la performance des actifs investis en actions CAC 40 contre la performance de la formule.

(1) FIA (Fonds d'investissement alternatif) est la nouvelle terminologie applicable aux FCP non coordonnés de droit français depuis le 27/07/2013.

(2) Hors commission de souscription (1,5% du montant investi sur la VL du 20/12/2019).

(3) Dates d'observations annuelles de l'Indice en clôture : 21/01/2021, 23/02/2022, 28/03/2023, 30/04/2024, 03/06/2025.

INFORMATIONS

Le niveau de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 EUR constaté au 30 avril 2024 (148,77 points) n'a pas permis d'enregistrer une performance d'au moins 20 %.

La constatation du niveau de l'indice au 3 juin 2025 déterminera la performance finale de la formule.

(* La société de gestion se réserve le droit, lorsque les conditions de sortie anticipée des porteurs se réalisent ou lors de l'arrivée à l'échéance de la formule, de proroger la vie du fonds avec un objectif de rendement similaire à celui du marché monétaire, après agrément AMF.

Les DIC (Document d'Information Clé), les process de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

Avertissement : Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucune façon un conseil en investissement et leur consultation est effectuée sous votre entière responsabilité. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels. Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires en possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person. Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de Crédit Mutuel Asset Management.

CARACTÉRISTIQUES

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → À risque plus fort, rendement potentiellement plus fort

Indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 € au 20/12/2019 : 185,89 points
Indice STOXX® Global ESG Leaders Select 50 € au 30/04/2024 : 148,77 points

Abattement fiscal : L'OPC est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur.

Caractéristiques de l'OPC

Code ISIN :	FR0013439965
Catégorie :	Fonds à formule avec protection
Affectation des résultats :	Capitalisation
Durée minimum de placement conseillée :	Jusqu'au 12 juin 2025
Valorisation :	Hebdomadaire Jeudi
Gérant(s) :	TZVETKOV Martin NGUYEN-THANH Remy
Société de gestion :	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT 4, rue Gaillon - 75002 Paris
Site internet :	www.creditmutuel-am.eu
Dépositaire :	BFCM
Conservateur principal :	BFCM 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg
Date de création de l'OPC :	20/12/2019

Souscriptions/rachats

Modalités de rachat :
le mercredi avant 12h00 sur valeur liquidative inconnue

Le fonds est fermé à la souscription.

Commissions de rachat : 4% jusqu'à la VL du 5 juin 2025.
Les commissions de rachat ne s'appliquent pas lorsque les conditions de sortie anticipée se réalisent.

Frais de gestion

Frais courants du dernier exercice : 0,94%
L'indice (STOXX® Global ESG Leaders Select 50 EUR), ainsi que ses marques déposées, sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse (« STOXX »), Deutsche Börse Group ou de leurs concédants, et sont utilisés sous licence. STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou leurs concédants, partenaires de recherches ou fournisseurs de données ne font la promotion, ne distribuent, ni ne soutiennent en aucune façon le fonds (PERFORMANCE MONDE AVENIR 2025), et ne fournissent aucune garantie, et déclinent à ce titre toute responsabilité (du fait d'une négligence ou autre), quant à toute erreur, omission ou interruption générale ou spécifique affectant l'indice ou ses données.

ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) - ISR (Investissement Socialement Responsable) : classement effectué selon le processus d'investissement et la nature des titres investis. Pour plus de précision rendez-vous sur le site Internet.

